440 Forme rejetée – Auteur / Titre

Définition

Cette zone contient la mention d'une forme auteur / titre qui fait l'objet d'un renvoi.

Occurrence

Facultative. Répétable.

Indicateurs

Indicateur 1 blanc Non défini Indicateur 2 blanc Non défini

Sous-zone(s): A) Technique des zones imbriquées

Les données sont entrées dans les zones 2XX appropriées, imbriquées dans la zone 440 selon la technique décrite sous l'étiquette 240.

Sous-zone(s) de données

\$1 Zone imbriquée Répétable.

Sous-zone(s) de contrôle

- \$0 Formule introductive
 - Non répétable.
- \$2 Code du système d'indexation matière Non répétable.
- \$3 Identificateur de la notice d'autorité Non répétable.
- \$5 Données codées relatives aux mentions de formes rejetées ou associées Non répétable.
- \$6 Données de lien entre zones Non répétable.
- \$7 Écriture de catalogage et écriture de la racine de la vedette Non répétable.
- \$8 Langue de catalogage et langue de la racine de la vedette Non répétable.

Remarque(s) sur le contenu de la zone

Chaque élément est codé conformément à la zone 2XX qui lui correspond : 200 - Vedette - Nom de personne, 210 - Vedette - Nom de collectivité, 215 - Vedette - Nom de territoire ou nom géographique, 220 - Vedette - Famille, pour l'auteur ; et une zone 230 - Vedette - Titre uniforme, pour le titre. L'étiquette, les indicateurs et les sous-zones de données pour l'auteur et le titre sont imbriqués à l'intérieur d'une zone 440, chaque étiquette étant précédée d'un code de sous-zone \$1. Les subdivisions de vedette matière sont entrées dans la zone du titre imbriquée. Lorsque des sous-zones de contrôle sont nécessaires, elles doivent précéder la première sous-zone \$1 contenant les données imbriquées. (Les sous-zones de contrôle définies pour les zones 200, 210, 215, 220 ou 230 ne sont pas imbriquées dans une sous-zone \$1).

Une description plus détaillée des zones imbriquées est donnée dans le bloc 4XX du Manuel UNIMARC - Format bibliographique.

Sous-zone(s): B) Technique des sous-zones classiques

Sous-zone(s) de données

\$a Auteur

Non répétable.

\$t Titre

Non répétable.

\$j Subdivision de forme

Répétable.

\$x Subdivision de sujet

Répétable.

\$y Subdivision géographique

Répétable.

\$z Subdivision chronologique

Répétable.

Sous-zone(s) de contrôle

\$0 Formule introductive

Non répétable.

\$2 Code du système d'indexation matière

Non répétable.

\$3 Identificateur de la notice d'autorité

Non répétable.

\$5 Données codées relatives aux mentions de formes rejetées ou associées

Non répétable.

\$6 Données de lien entre zones

Non répétable.

\$7 Écriture de catalogage et écriture de la racine de la vedette

Non répétable.

\$8 Langue de catalogage et langue de la racine de la vedette

Non répétable.

Zone(s) connexe(s)

240 Vedette – Auteur / Titre

Exemple(s)

EX 1 **a** 240 ## \$1200#1\$aShakespeare,\$bWilliam,\$f1564-1616.\$1230##\$aHamlet

440 ## \$1200#1\$aShakespeare,\$bWilliam,\$f1564-1616.\$1230##\$aTragedy of Hamlet, Prince

of Denmark

Cet exemple illustre la technique des zones imbriquées.

EX 2 ■ 240 ## \$aShakespeare, William, 1564-1616.\$tHamlet

440 ## \$aShakespeare, William, 1564-1616.\$tTragedy of Hamlet, Prince of Denmark

EX 3 **A** 240 ## \$aBalzac, Honoré de (1799-1850)\$tCésar Birotteau

440 ## \$aBalzac, Honoré de (1799-1850)\$tHistoire de la grandeur et de la décadence de César

Birotteau

440 ## \$aBalzac, Honoré de (1799-1850)\$tGrandeur et décadence de César Birotteau

EX 4 **A**240 ## \$8frefre\$aLéonard de Vinci (1452-1519)\$t\ne NSB\ne La \ne NSE\ne Joconde
440 ## \$8frefre\$aLéonard de Vinci (1452-1519)\$tMona Lisa

Les exemples 2, 3 et 4 illustrent la technique des sous-zones classiques.